



**TAX JUSTICE  
NETWORK  
AFRICA**

# **FLUX FINANCIERS ILLICITES: TENDANCES, FACILITATEURS ET IMPACTS**



# Présentation

**Reine Flore TAMO**

*Master2 Fiscalité Appliquée*

*Associée-Gérante*

*du Cabinet FISC'AF*

FISC'AF



**TAX JUSTICE  
NETWORK  
AFRICA**

# Sommaire

## ● 1. Les différentes formes de flux financiers illicites (FFI) et leur impact direct

- *Exemples des FFI*
- *Les Catalyseurs des FFI*



## 2. Le manque de transparence fiscale, une cause probante des flux financiers illicites



# FLUX FINANCIERS ILLICITES: TENDANCES, FACILITATEURS ET IMPACTS



- **1. Les différentes formes de flux financiers illicites et leur impact direct**



01

## ► Définitions :

Le **Groupe des Personnalités de Haut Niveau (GPHN)(\*)** sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique présidé par l'ancien chef de l'État Sud-africain Thabo MBEKI, dans son rapport a défini les flux financiers illicites comme :

**“les capitaux gagnés, transférés ou utilisés illégalement”.**

*(\*) Le Groupe de Haut Niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique a été créé en 2011 par lors de la quatrième réunion conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA (UA/CEA).*





La décision de la création de ce groupe découle directement de la crainte que beaucoup de pays africains ne parviennent pas à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à la date prévue de 2015(\*\*).

Le Groupe met l'accent sur l'illégalité à toutes les phases de ce circuit financier afin de montrer qu'**aucune loi**, dans un pays donné, **ne pourrait arriver à éliminer l'intention et l'objet de ces flux financiers, qui sont de dissimuler des sommes, même si elles ont été légitimement acquises.**

*(\*\*) Invitation à consulter le [Rapport de 2011 Objectifs du Millénaire pour le développement](#): Rapport fondé sur un ensemble de données compilées par le Groupe inter-institutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ce Groupe, coordonné par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU).*





Les membres du Groupe pensent que le terme **“illicite”** est une bonne description d’activités qui, tout en n’étant pas toujours strictement illégales, sont **contraires aux règles et normes bien établies, et notamment au bon accomplissement des obligations légales de paiement de l’impôt.**



## ▶ Exemple des FFI

❖ Les fausses facturations seraient l'une des principales sources des flux financiers illicites en provenance des pays en développement. Elles privent la plupart de ces États de recettes en devises, de recettes fiscales et d'autres précieux revenus qui auraient pu servir à la construction d'infrastructures, l'éducation, la santé ou la protection de l'environnement. C'est ce que révèle le dernier rapport de l'organisation à but non lucratif **Global Financial Integrity (GFI)**, basée à Washington et qui se focalise sur la traque des flux financiers illicites à travers le monde.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne accusent un retard considérable sur ce qu'ils devraient faire pour remédier à la mauvaise facturation commerciale. « La méthode la plus rapide et la plus efficace pour lutter contre les erreurs de facturation consiste pour les services des douanes de chaque pays à installer GFTrade, une base de données d'évaluation des risques commerciaux développée par Global Financial Integrity et actuellement utilisée dans deux pays d'Afrique.

<https://gfintegrity.org/data-by-country/>

# ► Le rôle des Multinationales

« Les ressources monétaires – qu’elles proviennent de l’évasion fiscale ou de la surfacturation des échanges de biens et de services – qui circulent à travers les entreprises multinationales constituent la plus importante composante de ces flux financiers illicites, devant les produits d’activités criminelles et la corruption », estime le rapport du GPHN.

Les effets de ces sorties illégales de fonds compromettent le développement économique du continent, drainent les réserves de changes des pays africains, diminuent le produit de l’impôt, se font au détriment des investissements étrangers et aggravent la pauvreté.

À titre d’exemple, selon ce rapport, au rythme actuel, il faudrait 135 ans au Cameroun pour atteindre **l’objectif du millénaire de développement n°4** (*réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans*). Si les flux financiers illicites étaient éliminés, le Cameroun pourrait atteindre cet objectif en 35 ans à peine.



## ► **Les différentes formes**

Le vol, la corruption et les activités criminelles, y compris le trafic de drogue et l'évasion fiscale, sont **les principaux moteurs** de ces flux financiers, estime le Groupe des personnalités de haut-niveau (GPHN) contre les flux financiers illicites en provenance du continent

Ces transferts illicites se manifestent à travers divers flux notamment **les exportations, les importations, les investissements à l'étrangers, les ventes d'actifs, les transferts de propriété.....**

Les plus courantes:



## ➤ Activités criminelles et blanchiment

- o Trafic de drogues ;
- o Trafic d'êtres humains ;



## ➤ Corruption

- o Corruption des fonctionnaires ;
- o Vol des biens de l'Etat  
(attribution illicite des fonds publics)





## ► Impact des FFI



Il n'est plus à démontrer que **les flux financiers illicites (FFI)** pèsent lourd sur le développement économique, social et même politique de l'Afrique. Ils contribuent à appauvrir le continent.





Le « **Rapport 2015 du Groupe de personnalité de Haut Niveau sur les FFI en provenance d'Afrique** », dirigé par l'ancien Président Thabo MBEKI, décrit l'impact qu'ont les FFI sur le développement économique, social et politique du continent africain notamment :

- **Affaiblissement de la gouvernance ;**
- **Frein sur le développement ;**
- **Ralentissement de la croissance et la transparence économique.**



# FLUX FINANCIERS ILLICITES: TENDANCES, FACILITATEURS ET IMPACTS



- **2. Le manque de transparence Fiscale, une cause probante des flux financiers illicites**



02



L'évasion et la fraude fiscale sont des sources majeures aux FFI d'autant plus que le manque de transparence fiscale est un facilitateur des FFI.

.



▶ Le lancement de l'**Initiative Afrique(1)** était dans une certaine mesure un préalable à l'identification du besoin particulier des pays africains d'**améliorer la transparence fiscale** et d'**utiliser les instruments de l'EOI (Exchange Of Information) pour lutter contre les FFI** liés à la fiscalité, en particulier la fraude et l'évasion fiscales internationales.

*(1) Initiative Afrique est un programme spécifique qui vise à libérer le potentiel pour la transparence fiscale et les échanges d'informations en Afrique, elle a été lancé en 2014 par le Forum mondial avec un certain nombre de ses membres africains.*





En sensibilisant l'opinion publique, **l'Initiative Afrique (2)** a aidé dans la création d'un élan politique qui a contribué à faire comprendre aux décideurs le rôle de la transparence fiscale dans la lutte contre les FFI.

*(2) Compte tenu du nombre élevé de FFI provenant de pays africains et du potentiel de la transparence fiscale et de l'échange d'informations pour mobiliser des ressources en faveur du développement, l'Initiative Afrique a été lancée lors de la réunion plénière du Forum mondial de 2014 en tant que partenariat entre le Forum mondial et un certain nombre de ses membres africains.*





**En 2015**, une première étape cruciale dans l'intégration de la transparence fiscale dans le programme de développement a été franchie lorsque **le rapport clé du GHN (Groupe de Haut Niveau) sur les FFI en Afrique a défini la transparence fiscale comme un outil de lutte contre les FFI.**



Localisez-les!

Neutralisez-les!

Recouvrez-les!



Track it!  
**STOP IT!** Get it!™



